

Zaventem, le 28 février 2021

Les négociations sectorielles : réunion 2

Ce round de négociation a démarré avec un bémol immédiat. En effet, l'autorité a tenté de revenir sur des engagements pris et confirmés par la ministre lors de la réunion du 12 écoulé.

Il est apparu aussi, encore une fois, que le Président du Comité de négociation n'était pas mandaté de manière suffisante pour pouvoir mener ce deuxième round de manière à avancer positivement.

Nous avons évidemment exprimé notre mécontentement en soulignant que nous donnions une valeur énorme à la parole donnée. Les engagements étaient les suivants :

- Des négociations qui ont pour objectif de rendre la fonction plus attractive ;
- La ministre qui, elle-même, veut des mesures structurelles ;
- Dans le cadre des négociations, des réunions spécifiques visant les échelles barémiques ;
- Une réunion tous les 15 jours ;
- Un phasage qui est organisé par catégorie ;
- Un point de départ qui sont les échelles salariales des agents de police ;
- Enfin, une finalisation des négociations à 6 mois maximum.

Après quatre heures de réunion, et beaucoup de roue libre de différents acteurs autour de la table (dont il était difficile de percevoir s'ils avaient une quelconque connaissance des matières abordées), il a fallu finalement menacer d'un dépôt de préavis de grève à trois organisations, pour rappeler à l'autorité qu'elle devait tenir ses propres promesses ...

Ainsi et après une troisième pause, l'autorité est finalement revenue avec de bien meilleures intentions, et confirmait deux dates (les 12 et 25/03) pour poursuivre les négociations.

L'intention du SLFP Police est d'entamer d'abord l'analyse des catégories les plus défavorisées par rapport aux autres secteurs. Selon nous, il s'agit d'examiner et de comparer chaque catégorie du personnel du secteur policier dans un ordre de priorité selon le principe évoqué plus haut ; puis alors d'ajuster toutes les échelles salariales de manière groupée dans un contexte structurel (en



tenant également compte de la tension salariale intermédiaire nécessaire) lorsqu'une correction s'imposera pour rendre la fonction plus attractive.

**Nous comptons sur l'autorité pour respecter les accords conclus.
Rendez-vous le 12/03 !**

Nous vous tenons au courant ...

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-Président National
+32485184952

